

Covid-19 et secteur informel de l'alimentaire : cas de la région de Dakar

Covid-19 and informal food sector: case of the Dakar region

DIALLO Mamadou Abdoulaye

Assistant, chercheur

Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)

Laboratoire de Recherches sur les Institutions et la Croissance (LINC)

mamadou.abdoulaye@cres-sn.org / m.abdoulaye.diallo90@gmail.com

NDONGO Zeynil El Abdine

Doctorant

Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)

Laboratoire de Recherches sur les Institutions et la Croissance (LINC)

zeynilndongo9@gmail.com

Date de soumission : 12/01/2022

Date d'acceptation : 09/03/2022

Pour citer cet article :

DIALLO. M. A. et NDONGO, Z. E. A. (2022) « Covid-19 et secteur informel de l'alimentaire : cas de la région de Dakar », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 3 » pp : 185 – 203.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'objectif de cette étude est d'évaluer les effets de la Covid-19 sur le niveau d'activité des entrepreneurs du secteur informel de l'alimentaire dans la métropole de Dakar. Les données utilisées ont porté sur un échantillon de 1 888 agents évoluant dans la restauration, la distribution, la transformation et la commercialisation de produits agricoles. Pour ce faire, nous avons estimé un modèle de régression à effets fixes par la méthode des moindres carrés ordinaires. Les résultats révèlent que les mesures restrictives ont conduit à une perte significative des recettes journalières des commerçants (40,5%), des transformateurs (41,3%) et des restaurateurs (40%). Une analyse plus désagrégée montre que ce sont les commerçants grossistes et demi-grossistes qui ont plus subi les pertes de recettes que les détaillants. La baisse des recettes s'est traduite par une diminution significative de la contribution aux dépenses familiales plus prononcée chez les restaurateurs (11,3%) et les transformateurs (9,3%). Cette étude montre la vulnérabilité des entrepreneurs du secteur informel de l'alimentaire et les implications politiques qui en découlent soulignent l'importance du soutien financier direct du gouvernement pour les aider à se remettre des effets néfastes de la pandémie de Covid-19.

Mots clés : secteur informel ; recettes ; dépenses familiales ; Covid-19 ; Dakar

Abstract

The objective of this study is to assess the effects of the Covid-19 on the level of informal food entrepreneurs' activities in the metropolis of Dakar. The data used covered a sample of 1,888 agents involved in the food services, distribution, processing and marketing of agricultural products. We estimated a fixed effects regression model using the ordinary least squares method. The results show that the restrictive measures led to a significant loss of daily revenues for traders (40.5%), processors (41.3%) and restaurant owners (40%). A more disaggregated analysis shows that wholesale and semi-wholesale traders suffered greater revenue losses than retailers. The decline in revenue resulted in a significant decrease in the contribution to family expenses, which was more pronounced among restaurant owners (11.3%) and processors (9.3%). This study shows the vulnerability of informal food entrepreneurs and the resulting policy implications underscore the importance of direct government financial support to help them recover from the adverse effects of the Covid-19 pandemic.

Keywords: informal sector; revenues; family expenses; Covid-19; Dakar

Introduction

Depuis le début de l'année 2020, le monde est secoué par une crise sanitaire entraînant des crises économiques et sociales à travers toute la planète. La Covid-19 s'est propagée très rapidement dans le monde déclenchant une série de mesures restrictives pour freiner le virus et des mesures économiques pour soutenir les économies. Beaucoup de mesures de restriction sont mises en place partout dans le monde dont le confinement, l'interdiction de circulation, la fermeture des frontières, le couvre-feu, les interdictions de rassemblement, la fermeture des marchés, des restaurants, des magasins, hôtels, bars etc. (Schwettmann, 2020 ; Anyanwu et Salami, 2021). Ces mesures restrictives ont perturbé gravement l'activité économique dans le monde (Danquah et al., 2020). Elles ont eu des répercussions désastreuses sur le bien-être des individus et des ménages à travers les pertes d'emplois et de revenus, et un ralentissement de la consommation (Gupta et al., 2021 ; PNUD, 2020 ; OIT, 2020). La Banque Africaine de développement estime qu'environ 30 millions d'Africains sont tombés dans l'extrême pauvreté en 2020 à cause de la pandémie dont la majeure partie évolue dans le secteur informel (Anyanwu et Salami, 2021).

L'économie informelle occupe une place importante dans les activités économiques du monde surtout dans les pays en développement. Elle représente 90% des micros et petites entreprises dans le monde (Schwettmann, 2020). De plus, les marchés informels sont extrêmement importants en tant que sources de nourriture et de moyens de subsistance dans les pays en développement (Young et Crush, 2019). Cependant, les mesures restrictives ont entraîné une réduction considérable de l'activité et les revenus des travailleurs du secteur informel (PNUD, 2020 ; OIT, 2020). Les mesures imposées par les gouvernements ont occasionné des perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement alimentaire qui ont pesé sur la disponibilité, les prix et la qualité des aliments, mais aussi des difficultés d'accessibilité dus aux restrictions liées à la circulation des biens et des personnes (Barrett, 2020 ; Nkounkou et Temple, 2021). D'autre part, ces mesures ont fortement impacté les marchés urbains (FAO, 2020) et ont engendré une hausse des prix des denrées alimentaires (Asante et Mills, 2020). D'ailleurs, un peu plus du quart (28,2%) des habitants de Dakar et près de la moitié (46,8%) des résidents des capitales régionales du Sénégal ont indiqué que le prix du riz a connu une hausse au cours du premier mois de couvre-feu (Le Nestour et al., 2020). Ces impacts touchent particulièrement les activités du secteur informel (Dury et al., 2021) dont les acteurs sont les plus vulnérables face à la crise sanitaire de la Covid-19 (Sene, 2020).

Au Sénégal, l'emploi informel est la principale source d'emploi, comptant pour 95,4% de l'emploi total non agricole, et le tissu économique national est majoritairement (97%) composé d'unités informelles (ANSD, 2019). Après le premier cas de Covid-19 enregistré le 2 mars 2020, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures le 15 mars 2020 dont l'interdiction des rassemblements, la suspension temporaire de l'accueil des bateaux de croisières, la fermeture des écoles et des universités (MEPC, 2020). Les mesures les plus restrictives sont prises le 23 mars 2020 avec l'Etat d'urgence assorti d'un couvre-feu, entraînant la réglementation et l'interdiction de la circulation interurbaine et entre les différentes régions du Sénégal. C'est à partir du 29 mai 2020 que la préfecture de Dakar dans le cadre de l'Etat d'urgence a pris les mesures fixant les heures et les jours d'ouverture dans les marchés et interdisant la vente sur la voie publique (MEPC, 2020). Ces décisions ne sont pas sans conséquences sur les activités des travailleurs du secteur informel notamment ceux de l'alimentaire de la région de Dakar. Cette dernière est une métropole densément peuplée de près de quatre millions d'habitants qui regroupe près du quart de la population sénégalaise sur moins de 3% du territoire national (ANSD, 2016). Elle concentre l'essentielle de l'activité économique du pays et plus particulièrement les activités informelles de commercialisation, de transformation, du transport des produits alimentaires et de la restauration qui risquent d'être sévèrement touchés par ces mesures contraignantes imposées par le gouvernement du Sénégal.

Pour atténuer les effets néfastes de la pandémie, l'Etat du Sénégal à travers le programme dénommé « Force Covid-19 » a mis en place des mesures de soutien économique, sanitaire et sociale. Le gouvernement a alloué un montant de 135 millions USD pour le soutien au système de santé, 171,5 millions USD aux secteurs lourdement impactés par la crise, ainsi qu'un fonds de garantie de crédit de 343 millions USD et une aide alimentaire destinée à 1,1 million de ménages les plus vulnérables, mais également le paiement des factures d'eau et d'électricité au plus pauvres pour une période de deux mois (Schwettmann, 2020). Cependant, les travailleurs du secteur informel n'ont pas directement bénéficié d'un soutien de l'Etat dans leurs différentes activités, du fait qu'ils sont difficilement identifiables et bénéficient de très peu de protection sociale (BIT, 2020). Si beaucoup d'effets socioéconomiques de la pandémie et des mesures prises pour la combattre ont été prédits (Seck, 2021 ; Maisonnave et Cabral, 2021 ; Sene, 2020 ; Dieng et al., 2021) très peu d'entre eux sont corroborés pour le moment par des données probantes.

Face à cette situation matérialisée d'une part par la vulnérabilité des travailleurs du secteur informel qui constitue l'essentielle de la structure économique du Sénégal et d'autre part le

manque d'évaluation des effets de la Covid-19 sur ce secteur, on se pose la question suivante : Quels ont été les effets des mesures de restriction liées à la Covid-19 sur le secteur informel de l'alimentaire ?

L'objectif de cette étude est d'évaluer les effets de la Covid-19 sur le niveau d'activité des entrepreneurs du secteur informel de l'alimentaire dans la métropole de Dakar. De manière spécifique, il s'agit de mesurer les effets des mesures restrictives imposées par le gouvernement du Sénégal sur les recettes des entrepreneurs du secteur informel ainsi que sur leurs contributions aux dépenses familiales. Quatre catégories d'agents sont considérées dans l'analyse à savoir : les commerçants, les transporteurs, les transformateurs et les restaurateurs. Pour ce faire, nous utilisons les données de l'enquête menée par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) sur « la résilience de l'économie informelle de l'alimentation à l'épreuve de la Covid-19 ». Nous recourons aux tests statistiques pour vérifier la significativité des variations des recettes et des contributions aux dépenses familiales et nous estimons un modèle de régression à effets fixes par la méthode des moindres carrés ordinaires pour déceler l'effet spécifique de la Covid-19.

Le reste du document est structuré comme suit. La section 2 aborde la source de données et la méthodologie utilisée. La section 3 présente les résultats et les discussions. Enfin, la section 4 fournit la conclusion et les implications de politiques économiques.

1. Méthodologie

1.1. Description du projet

Les données utilisées dans cette étude proviennent de la récente enquête menée par le CRES et financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Cette enquête rentre dans le cadre du projet de recherche intitulé « La résilience de l'économie informelle de l'alimentation à l'épreuve de la Covid-19 : Quels enseignements de l'expérience de la grande métropole dakaroise ». Ce projet avait pour objectifs : (i) : Inventorier les réponses du gouvernement à la Covid-19 et identifier les mécanismes par lesquels elles affectent les acteurs des systèmes alimentaires ; (ii) : Collecter des données qualitatives et quantitatives sur les acteurs des marchés agroalimentaires traditionnelles ou en transition de la région de Dakar et des chaînes de valeur qui les approvisionnent en produits agricoles locaux ; (iii) : Evaluer les effets des mesures de restriction liées à la Covid-19 sur les segments intermédiaires des systèmes alimentaires (vente en gros et en détail, logistique, transformation) ; (iv) : Investiguer les effets de la pandémie sur le segment aval des systèmes alimentaires (petit commerce de

détail et entreprises de services alimentaires-restaurants, gargotes) ; (v) : Evaluer les impacts de la Covid-19 sur l'emploi, les revenus, la sécurité alimentaire des ménages de Dakar ; et (vi) : Tirer les implications politiques des résultats obtenus et soutenir les engagements des acteurs dans la lutte contre la Covid-19.

1.2. Plan d'échantillonnage des points de vente

1.2.1 Constitution de la base de sondage

La non disponibilité d'une base de sondage complète et à jour de tous les points de vente de produits agricoles de la région de Dakar nous a poussé à recourir à d'autres stratégies pour disposer d'une base de sondage. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle les ménages sont susceptibles de s'approvisionner en produits alimentaires dans les marchés qui leur sont plus accessibles, et donc les plus proches. De fait, pour chaque District de Recensement (DR) tiré dans l'échantillon ménage¹, un dénombrement de tous les points de vente de produits agricoles est effectué. Ensuite, nous identifions le marché le plus proche du DR qui fait également l'objet de recensement de tous ses points de vente de produits agricoles. De fait, un marché peut desservir un ou plusieurs DR. A côté des marchés dits généralistes, un ensemble de 23 marchés spécialisés ont été identifiés et recensés pour construire notre base de sondage. Cette stratégie a permis de dénombrer plus de 6 000 points de vente de produits agricoles dans les marchés généralistes, les marchés spécialisés et dans les DR.

1.2.2 Procédure de tirage et répartition de l'échantillon

Les points de vente cibles sont répartis en quatre catégories que sont : les commerçants, les transformateurs, les restaurateurs et les transporteurs de produits agricoles. Le tableau 1 ci-dessous résume le nombre d'unités de production identifiées lors du recensement. Les commerçants représentent 84% de la base de sondage suivis des transformateurs (9%), des restaurateurs (5%) et des transporteurs de produits agricoles (2%). Cette répartition très inégalitaire entre les unités de production nous a amené à construire un échantillon indépendant pour chaque cible à raison d'un pas de sondage d'au moins 10%. Pour les cibles d'effectifs relativement faibles, tous les points de vente recensés sont directement inclus dans l'échantillon pour garantir la représentativité : c'est le cas des restaurateurs et des transporteurs de produits agricoles.

¹L'échantillon de l'enquête ménage est un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés. Au premier degré, 64 DR sont tirés par la méthode aléatoire stratifiée avec une probabilité proportionnelle à leur taille, la taille étant le nombre de ménages résidents dans le DR.

Cependant, nous avons constitué deux échantillons différents pour les commerçants et les transformateurs. Ces échantillons sont de nature aléatoires, stratifiés et tirés à un degré. Les strates varient selon la cible et l'échantillon est tiré indépendamment dans chaque strate. Pour les commerçants, trois strates sont constituées selon le type de commerçant : grossiste, demi-grossiste et détaillant. Concernant les transformateurs, trois strates sont formées selon le type de produits transformés : produits halieutiques, boissons à base de fruits et produits céréaliers.

Tableau 1 : Base de sondage et échantillon

	Base de sondage	Echantillon
Commerçant	5 435	1 205
Légumes	2 214	221
Produits halieutiques	1 735	202
Viande rouge	638	204
Produits forestiers non ligneux	359	122
Produits céréaliers	184	180
Fruits	173	161
Viande blanche	123	110
Produits laitiers	9	5
Transformateur	570	302
Produits halieutiques	326	172
Boisson à base de fruits	129	63
Produits céréaliers	112	64
Produits laitiers	3	3
Restaurateur	336	265
Gargote	205	147
Tangana	49	36
Restaurant standard	45	45
Dibiterie	37	37
Transporteur	121	116
Produits halieutiques	54	49
Viande rouge	39	39
Légumes	28	28
Total	6 462	1 888

Source : CRES, enquête sur la résilience de l'économie informelle face à la Covid-19, 2021.

1.3. Enquête de terrain

Les activités de terrain se sont déroulées en deux phases : le dénombrement des points de vente et la collecte proprement dite. Le dénombrement permet d'identifier et de situer les cibles en vue de la préparation des enquêtes de terrain. La cartographie s'est déroulée sur la période du 20 septembre au 12 octobre 2020. Au total, 6 462 points de vente ont été recensés. La collecte des données proprement dite a nécessité 27 agents de collecte et elle a été réalisée sur la période mars-avril 2021. Au total, 1 888 unités de vente ont été enquêtées dans la région de Dakar.

1.4. Méthode d'estimation de l'effet Covid-19

A partir de l'enquête menée auprès des points de vente, des questions rétrospectives ont été posées aux répondants sur trois périodes (avant la Covid-19, pendant les restrictions et après la levée des restrictions de 2020) pour constituer une base de comparaison des indicateurs afin de pouvoir déterminer l'effet causal de la pandémie sur le chiffre d'affaires et la répercussion sur les dépenses des ménages. Nous adoptons la même spécification utilisée par Gil et al. (2021) pour évaluer l'impact socioéconomique de la Covid-19 dans les quartiers informels du Chili. Ainsi, nous estimons l'équation (1)

$$Y_{it} = b_0 + b_1 Covid_t + \delta_i + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où Y_{it} la variable dépendante constitue la variable d'intérêt (recette, montant de la contribution aux dépenses familiales) ; $Covid_t$ prend 1 pendant la période de restriction et 0 sinon ; et b_1 mesure l'effet de la Covid-19 sur la variable d'intérêt Y_{it} . Nous incluons des variables de contrôle (δ_i) pour prendre en compte toutes les caractéristiques invariantes dans le temps qui peuvent affecter Y_{it} . Compte tenu de la nature quantitative des variables d'intérêt nous estimons un modèle linéaire. Si pour l'analyse univariée, l'usage des pondérations semble plus approprié (Solon et al., 2015), la régression multiple est meilleure lorsque l'estimation est réalisée dans l'échantillon sans inclure les poids de sondage (Posel et al., 2021 ; Williams, 2021 ; Winship et Radbill, 1994).

1.5. Variables de l'étude

Les variables d'intérêts retenues dans cette étude sont : la recette journalière ou chiffre d'affaires et le montant de la contribution aux dépenses familiales. Les variables de contrôle incluent les caractéristiques du gérant/vendeur (sexe, âge, niveau d'éducation, situation matrimoniale et son expérience) et celles du point de vente (registre de commerce, type de local, localisation et l'existence d'employés).

2. Résultats et discussions

2.1. Profil des entreprises du secteur informel de l'alimentaire

Les différentes caractéristiques des agents évoluant dans la commercialisation de produits agricoles, leurs transports, leurs transformations et la restauration sont présentées dans le tableau 2. L'enquête révèle que plus de 90% des unités de commerce, de transport, de transformation et de la restauration sont des entreprises unipersonnelles. La majeure partie des entreprises évoluant dans ce secteur n'ont ni un registre de commerce, ni un numéro d'identification national des entreprises et des associations (NINEA). Toutefois, près de quatre transporteurs de produits agricoles sur 10 (39%) disposent d'un registre de commerce et le quart (25%) parmi eux sont enregistrés. Les activités de ces acteurs se font dans la majorité des cas à ciel ouvert, excepté la restauration dont plus du tiers (68%) disposent d'un local fermé. Si moins d'un restaurant sur trois (27%) et moins d'un commerçant sur deux (43%) ont des employés, plus de la moitié des transformateurs (54%) et la quasi-totalité des transporteurs (95%) emploient des travailleurs. Ces unités emploient, au moins trois personnes, en moyenne. Le secteur du transport enregistre le maximum, c'est-à-dire que chaque unité de transport de produits agricoles emploie en moyenne 8 personnes. Ils sont talonnés par les transformateurs qui emploient en moyenne 6 personnes.

Suivant le sexe du gérant, les secteurs de commerce (56%) et de transport (97%) sont fortement à dominance masculine. Tandis que les femmes sont plus présentes dans les secteurs de la transformation (93%) et de la restauration (72%). Ces unités informelles sont gérées en général par des personnes dont l'âge est compris entre 40 et 50 ans et qui n'ont reçu aucune éducation formelle. De plus, la majorité des gérants ont plus de quatre années d'expérience dans leurs domaines respectifs.

Tableau 2 : Profil des entreprises du secteur informel de l'alimentaire

	Commerce	Transport	Transformation	Restauration
--	----------	-----------	----------------	--------------

Régime juridique (%)					
	Entreprise unipersonnel	96,5	95,4	95,0	93,8
	GIE	3,0	4,6	5,0	6,2
	SARL	0,5	0,0	0,0	0,0
Registre de commerce (%)					
	Oui	6,8	38,7	19,3	7,0
	Non	93,2	61,3	80,7	93,0
Immatriculation NINEA (%)					
	Oui	3,1	25,4	18,3	6,3
	Non	96,9	74,6	81,7	93,7
Type de local (%)					
	Local fermé	21,8		25,8	67,8
	Etalage/bâche	77,5		68,1	19,2
	Autre	0,7		6,1	12,9
Tenue de comptabilité (%)					
	Oui	24,8	32,9	45,6	8,3
	Non	75,2	67,1	54,4	91,7
Existence d'employés (%)					
	Oui	43,1	95,6	54,3	27,2
	Non	56,9	4,4	45,7	72,8
Nombre moyen d'employés		3,8	7,6	6,3	3,4
Sexe du gérant (%)					
	Homme	56,1	97,3	6,9	28,5
	Femme	43,9	2,7	93,1	71,5
Age moyen du gérant		44,5	44,2	48,5	41,8
Niveau d'instruction du gérant (%)					
	Aucune instruction formelle	65,7		53,1	55,2
	Primaire	21,3		35,0	32,9
	Secondaire	12,3		11,3	10,7
	Supérieur	0,7		0,7	1,2
Expérience du gérant (%)					
	Moins de 6 mois	1,6	32,7	0,7	3,1
	Entre 6 et un an	0,5	0,8	2,4	1,4
	Entre un et deux ans	1,8	0,8	5,3	5,5
	Entre deux et trois ans	1,4	0,0	5,4	3,8
	Entre trois et quatre ans	3,2	0,0	5,9	2,7
	Plus de 4 ans	91,5	65,7	80,4	83,6

Source : Calcul des auteurs.

2.2. Evolution du volume d'activité

Les recettes journalières des agents du secteur informelle de l'alimentaire ont connu une baisse significative pendant et après les restrictions, comparativement à la période pré Covid-19 (Tableau 3). En moyenne, les commerçants possédaient un chiffre d'affaires journalier de 492 700 FCFA avant la Covid-19. Ils sont suivis des transporteurs de produits agricoles qui récoltaient 407 617 FCFA par jour. Les transformateurs avaient une recette journalière de 71 399 FCFA et les restaurateurs comptaient 25 865 FCFA comme chiffre d'affaires journalier. Pendant les restrictions coïncidant avec la période en vigueur du couvre-feu, les recettes de tous ces agents ont diminué significativement. En valeur, les commerçants (325 871 FCFA) ont subi la plus grande baisse de leurs recettes, suivis des transporteurs (224 447 FCFA), des transformateurs (52 060 FCFA) et des restaurateurs (15 535 FCFA). Cependant, en valeur relative, ce sont les transformateurs (73%) qui ont plus subi de pertes de recettes, suivis des commerçants (66%), des restaurateurs (60%) et des transporteurs (55%). Suite à la levée des mesures restrictives de 2020, les recettes journalières se sont légèrement améliorées pour tous les acteurs sauf pour les transporteurs de produits agricoles qui ont enregistré une baisse continue de leurs recettes. Toutefois, aucune entité n'a atteint son niveau de recettes journalières de pré Covid-19.

Tableau 3 : Evolution des recettes journalières

	Commerce		Transport		Transformation		Restauration	
	Valeur	Différence	Valeur	Différence	Valeur	Différence	Valeur	Différence
Avant Covid-19	492 700	-	407 617	-	71 399	-	25 865	-
Pendant les restrictions	166 829	-325 871***	183 170	-224 447**	19 339	-52 060***	10 329	-15 535***
Après les restrictions	230 857	-261 844***	172 605	-235 012**	26 260	-45 139***	15 493	-10 371***
*** p<0,01 ; ** p<0,05 ; * p<0,1								

Source : Calcul des auteurs.

Les gérants des unités informelles de l'alimentaire sont dans la grande majorité des cas des contributeurs aux dépenses familiales de leurs ménages (Tableau 4). Le montant journalier de leurs contributions respectives est évalué en moyenne à 11 591 FCFA pour les transporteurs, suivis des commerçants (5 148 FCFA), des restaurateurs (3 512 FCFA) et des transformateurs (3 298 FCFA). Pendant les restrictions tous les agents ont diminué leurs contributions aux dépenses familiales, conformément à la baisse de leurs recettes journalières, exceptés les

commerçants. Suite à la levée des mesures restrictives de 2020, une légère amélioration est observée pour les restaurateurs et les transformateurs, quoique inférieure à leur niveau d'avant Covid-19. Toutefois, les transporteurs ont vu leurs contributions aux dépenses familiales diminuer conformément à la baisse de leurs recettes journalières. Pour les commerçants aucune différence significative n'est observée quant à l'évolution de leurs contributions aux dépenses familiales.

Tableau 4 : Evolution des contributions journalières aux dépenses des ménages

	Commerce (94,5%)		Transport (100,0%)		Transformation (93,7%)		Restauration (89,8%)	
	Valeur	Différence	Valeur	Différence	Valeur	Différence	Valeur	Différence
Avant Covid-19	5 148	-	11 591	-	3 298	-	3 512	-
Pendant les restrictions	5 654	506	9 144	-2 448**	2 729	-569***	2 823	-688***
Après les restrictions	4 980	-168	8 717	-2 874**	2 772	-526***	2 931	-581***

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Note : Entre parenthèses la proportion de vendeur/gérant qui contribue aux dépenses familiales

Source : Calcul des auteurs.

2.3. Résultats de l'estimation du modèle

L'analyse des résultats de l'estimation (Tableau 5) révèle que la Covid-19 a eu un impact négatif et significatif sur le chiffre d'affaires journalier des commerçants, des consommateurs et des restaurateurs. Quoique négatif, l'effet de la Covid-19 sur les recettes journalières des transporteurs de produits agricoles n'est pas statistiquement significatif. Les politiques restrictives imposées par le gouvernement du Sénégal pour endiguer la maladie de Covid-19 ont entraîné une baisse de la recette journalière des commerçants d'un montant de 199 772 FCFA. Cette baisse représente 40,5% du chiffre d'affaires journalier moyen des commerçants pendant la période d'avant Covid-19. Concernant les transformateurs de produits agricoles, l'effet de la Covid-19 sur leurs recettes journalières est estimé à 29 490 FCFA, soit une baisse qui représente 41,3% de leurs chiffres d'affaires journalier de pré Covid-19. Pour les restaurateurs, l'effet des mesures restrictives est chiffré à une perte de recettes journalières de 10 346 FCFA, soit une baisse de 40% par rapport à la situation d'avant Covid-19.

Par ailleurs, l'effet de la Covid-19 sur la contribution aux dépenses familiales des commerçants et des transporteurs s'est révélé non statistiquement significatif. En revanche, la Covid-19 a engendré un effet négatif sur le montant de la contribution aux dépenses familiales des

transformateurs (9,3%) et des restaurateurs (11,3%). Ce résultat traduit la rigidité à la baisse de la consommation, en dépit de la baisse du revenu. Les secteurs de la transformation et de la restauration étant les plus touchés par les mesures de restriction, implique que naturellement les femmes qui représente une partie très importante de ces domaines d'activité sont plus affectées par la baisse des revenus et des contributions aux dépenses familiales.

Les résultats présentés ci-dessus peuvent cacher des disparités, surtout pour les commerçants. Il peut subsister des différences entre les commerçants selon le type de vendeur (grossistes, demi-grossistes, détaillants) et selon les produits commercialisés. Le tableau 6 présente les effets de la Covid-19 sur les recettes selon le type de commerçant et suivant les produits commercialisés. Les résultats révèlent que la Covid-19 a eu un effet négatif sur les recettes journalières des commerçants grossistes. Cet effet est estimé à 677 495 FCFA, ce qui représente 41,3% de leurs recettes journalières d'avant Covid-19. Même si en valeur les demi-grossistes ont subi une perte moindre que les grossistes, la Covid-19 a engendré une perte de recettes journalières de 333 643 FCFA, soit 44% de leurs chiffres d'affaires journaliers de pré Covid-19. Les détaillants, plus proches des populations, ont aussi subi négativement les effets de la Covid-19. Les mesures restrictives ont conduit à une baisse de leurs recettes journalières de 32 276 FCFA, soit le tiers (33%) de leurs chiffres d'affaires d'avant Covid-19.

Suivant les produits commercialisés, on note que l'effet de la Covid-19 est plus prononcé chez les commerçants de produits forestiers non ligneux (51,8%), de produits halieutiques (44%), de légumes (42,5%), de viande rouge (42,5%), de céréales (39,5%) et de viande blanche (32,6%). Bien que négatif, la baisse du chiffre d'affaires journalier des commerçants de fruits n'est pas significative.

Tableau 5 : Effet de la Covid-19 sur les recettes et les dépenses

	Recettes			Contribution aux dépenses familiales		
	Niveau	Moyenne avant Covid-19	Pourcentage	Niveau	Moyenne avant Covid-19	Pourcentage
	-199771,5***					
Commerçant	(38854,0)	492 700	-40,5%	589,4 (1203,8)	5 148	11,4%
				-1010,6		
Transporteur	-107581,3 (91530,8)	407 617	-26,4%	(1,474,7)	11 591	-8,7%
Transformateur	-29490,4*** (9398,4)	71 399	-41,3%	-306,1** (147,5)	3 298	-9,3%
Restaurateur	-10349,5*** (2644,0)	25 865	-40,0%	-397,8** (185,3)	3 512	-11,3%

Robust standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Calcul des auteurs.

Tableau 6 : Impacts marginaux de la Covid-19 sur les recettes des commerçants selon la catégorie et des produits commercialisés

	Niveau	Moyenne avant Covid-19	Pourcentage
Grossiste	-677495,3*** (167292,2)	1 639 277	-41,3%
Demi grossiste	-333643,0*** (83797,8)	758 508	-44,0%
Détaillant	-32276,4** (14569,4)	97 081	-33,2%
Céréales	-40528,8*** (6895,2)	102 529	-39,5%
Fruits	-160413,4 (189331,7)	571 028	-28,1%
Légumes	-181523,8* (94835,7)	427 377	-42,5%
Produits halieutiques	-397281,0*** (111414,1)	903 160	-44,0%
Produits forestiers non ligneux	-71261,9*** (26567,3)	137 638	-51,8%
Viande blanche	-37672,4*** (11126,1)	115 682	-32,6%
Viande rouge	-361632,8*** (66838,4)	850 834	-42,5%

Robust standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Calcul des auteurs.

La littérature sur la Covid-19 est fournie notamment en matière d'impact sur l'emploi, les revenus et la pauvreté surtout pour les travailleurs évoluant dans le secteur informel. Ce dernier accueille un bon nombre de travailleurs notamment les jeunes confrontés à la dure réalité de l'insertion professionnelle (Sene, 2021). La pandémie a entraîné avec elle une série de mesures restrictives dans toute la planète, limitant les possibilités de déplacement, de commercialisation, de production, d'approvisionnement entre les pays, mais aussi entre les régions d'un même pays. Ces mesures de restriction ont réduit la capacité de production et de commercialisation et ont perturbé l'activité économique dans le monde (Kinda et al., 2020 ; Danquah et al., 2020). Les travailleurs du secteur informel bénéficient de très peu de protection sociale (BIT, 2020) et d'aucun soutien de l'Etat du fait de la difficulté à les identifier dans l'économie, ce qui accroît leur vulnérabilité. Plusieurs études ont prédit que la Covid-19 impactera plus les travailleurs du secteur informel (Maisonnave et Cabral, 2021 ; Dieng et al., 2021). Les résultats de notre étude

ont révélé un effet négatif et significatif de la Covid-19 sur les recettes des commerçants, des transformateurs et des restaurateurs. La baisse de leurs chiffres d'affaires s'est traduite par une baisse de leurs contributions aux dépenses familiales plus prononcée chez les transformateurs et les restaurateurs.

Ces conséquences peuvent s'expliquer par la fermeture des marchés et la réduction des heures de travail due à l'instauration du couvre-feu. De plus, la décision de fermer les restaurants a conduit à un arrêt total des activités de certains agents évoluant dans ce secteur, majoritairement occupé par des femmes. D'ailleurs, plus de 90% des unités du secteur informel ont déclaré une baisse de leur activité surtout pour les secteurs de l'hébergement et de la restauration (Dieng et al., 2021). Ces résultats sont corroborés par ceux de Sene (2021) qui a montré que les mesures restrictives ont favorisé la baisse du chiffre d'affaires des entreprises informelles, également confrontées à la problématique de l'endettement.

Conclusion et implications de politiques économiques

Cette étude a porté sur l'évaluation des effets de la Covid-19 sur les recettes et les contributions aux dépenses familiales des agents du secteur informel de l'alimentaire dans la région de Dakar. L'estimation du modèle à effets fixes conclut que la pandémie a entraîné une baisse significative des recettes journalières des commerçants, des transformateurs et des restaurateurs. Bien que négatif l'effet de la Covid-19 sur les recettes des transporteurs de produits agricoles n'est pas significatif. Cette baisse de recettes a engendré une diminution du montant de la contribution aux dépenses familiales plus marquée chez les transformateurs et les restaurateurs.

Ces résultats, soulignent la nécessité d'accélérer la mise en place d'un système intégré et efficace de prévention et de réponse aux chocs et catastrophes comme défis prioritaires à moyen terme de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS 2017-2025). De plus, nous recommandons de renforcer la sécurité sociale des travailleurs du secteur informel en raison de leur vulnérabilité face au choc révélé par la Covid-19. Une priorité devrait être accordée aux secteurs de la transformation et de la restauration à dominance féminine et fortement impacté par la Covid-19. Un soutien financier direct du gouvernement pourrait les aider à se remettre des effets néfastes de la pandémie de Covid-19. Une meilleure protection des travailleurs permettrait de réduire la pauvreté et les inégalités qui ont été exacerbées par la Covid-19.

Ce travail a permis de mettre en lumière avec des données probantes les effets pervers des premières mesures restrictives liées à la Covid-19 sur le secteur informel de l'alimentaire. Cette

étude constitue un supplément de preuve des effets néfastes de la Covid-19 sur le secteur informel qui ont été déjà prédits dans la littérature. Ces résultats doivent attirer l'attention des décideurs à prendre en compte ce secteur vulnérable dans les politiques de relance économique et sociale.

Cependant, il convient de souligner que cette présente étude n'a mesuré que les effets des premières mesures restrictives imposées en 2020. Les recherches futures pourront s'intéresser d'une part sur les effets de la deuxième vague de mesures instaurées au début de l'année 2021 et d'autre part voir comment ces effets se sont répercutés sur l'incidence de la pauvreté et les inégalités à moyen et long terme.

Bibliographie

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2016), Rapport projection de la population du Sénégal (2013-2063). ANSD (168pp). Dakar, Sénégal.
http://www.ansd.sn/ressources/publications/Rapport_projection_version_12fev06.docx
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2019). Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). ANSD (288pp). Rapport final. Dakar, Sénégal.
https://www.ansd.sn/ressources/publications/Senegal_ERI-ESI_RapportFinal.pdf
- Anyanwu, J. C., & Salami, A. O. (2021). The impact of COVID-19 on African economies: An introduction. *African Development Review*, 33(Suppl 1), S1.
- Asante, L. A., & Mills, R. O. (2020). Exploring the socio-economic impact of COVID-19 pandemic in marketplaces in urban Ghana. *Africa Spectrum*, 55(2), 170-181.
- Barrett, C. B. (2020). Actions now can curb food systems fallout from COVID-19. *Nature Food*, 1(6), 319-320.
- Bureau international du Travail. (2020), Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal. BIT (90pp). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_735752.pdf
- Danquah, M., Schotte, S., & Sen, K. (2020). Covid-19 and employment: Insights from the sub-saharan african experience. *The Indian Journal of Labour Economics*, 63(1), 23-30.

- Dieng, S. A., Faye, O., Diallo, I., Manga, P., & Diakite, S. (2021), Impacts des politiques publiques liées à la pandémie de la COVID 19 sur le secteur informel, les femmes et les jeunes : cas du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Senegal: desktop review du Senegal. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/59954/ade2adf9-79ab-4338-aa11-faaa8b6a0c0b.pdf>
- Dury, S., Zakhia-Rozis, N., & Giordano, T. (2021). Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique : enseignements et incertitudes. *Cahiers Agricultures*, 30, 8.
- FAO. (2020), Cities and local governments at the forefront in building inclusive and resilient food systems: Key results from the FAO Survey "Urban Food Systems and COVID-19". Revised version. Rome (Italy): FAO, 17 p. <https://doi.org/10.4060/cb0407en>
- Gil, D., Dominguez, P., Undurraga, E. A., & Valenzuela, E. (2021). The Socioeconomic Impact of COVID-19 in Urban Informal Settlements. medRxiv. [The Socioeconomic Impact of COVID-19 in Urban Informal Settlements | medRxiv](#)
- Gupta, A., Zhu, H., Doan, M. K., Michuda, A., & Majumder, B. (2021). Economic Impacts of the COVID- 19 Lockdown in a Remittance-Dependent Region. *American Journal of Agricultural Economics*, 103(2), 466-485
- Kinda, R. S., Zidouemba, P. R., & Ouedraogo, I. M. (2020). How could the Covid-19 pandemic impact the economy of Burkina Faso. *Economics Bulletin*, 40(3), 2034-2046.
- Le Nestour, A., Mbaye, S., & Moscoviz, L. (2020). Enquête téléphonique sur la crise du Covid au Sénégal. *Center for Global Development*, 25. https://crdes.sn/assets/publications/Enquete_telephonique_sur_la_crise_du_Covid_au_Senegal.pdf
- Maisonnave, H., & Cabral, F. (2021). L'impact du Covid-19 sur l'économie Sénégalaise : une perspective de genre (The Impact of Covid-19 on the Senegalese Economy : A Gender Perspective). *Partnership for Economic Policy Working Paper*, (2021-02). https://media.africaportal.org/documents/WP_2021-02_Limpact_du_Covid-19_sur_l%3%A9conomie_S%3%A9n%3%A9galaise.pdf
- MEPC [Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération]. (2020). « Recueil des principaux textes émis depuis le début de la crise sanitaire liée à la covid-19-exposé des textes ». <https://covid19.economie.gouv.sn/sites/default/files/articles/Plateforme->

[Correction_De%CC%81tail%20des%20textes%20re%CC%81glementaires%20Covid-19%2012%20aou%CC%82t%2020.pdf.](#)

- Nkounkou, J. B., & Temple, L. (2021). Résilience du secteur alimentaire face à la crise Covid-19 et perspectives pour les politiques agricoles en République du Congo. *Cahiers Agricultures*, 30, 39.
- OIT. (2020), Etude de l'impact de la Covid-19 sur les entreprises et travailleurs de l'économie informelle au Sénégal. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---srodakar/documents/publication/wcms_763402.pdf
- PNUD, (2020), Impact socio-économique de la pandémie de la COVID-19 au Sénégal. Rapport. <https://www.undp.org/content/dam/rba/docs/COVID-19-CO-Response/UNDP-rba-COVID-assessment-Senegal.pdf>
- Posel, D., Oyenubi, A., & Kollamparambil, U. (2021). Job loss and mental health during the COVID-19 lockdown: Evidence from South Africa. *PloS one*, 16(3), e0249352.
- Schwettmann, J. (2020), Le Covid-19 et l'économie informelle. Stratégies d'impact et de réponse en Afrique subsaharienne. Berlin: Friedrich Ebert Stiftung (FES). <https://library.fes.de/pdf-files/iez/16414.pdf>
- Seck, A. (2020). Poverty Consequences of COVID-19 Epidemic-Induced Lockdowns in Senegal: Extent and Implications from a Household Survey.
- Sene, I. (2021). Impact des mesures de prévention de la pandémie de Covid-19 sur les travailleurs du secteur informel au Sénégal. *Revue Internationale du Chercheur*, 2(1).
- Solon, G., Haider, S. J., & Wooldridge, J. M. (2015). What are we weighting for?. *Journal of Human resources*, 50(2), 301-316.
- Williams, C. C. (2021). Impacts of the coronavirus pandemic on Europe's tourism industry: Addressing tourism enterprises and workers in the undeclared economy. *International Journal of Tourism Research*, 23(1), 79-88.
- Winship, C., & Radbill, L. (1994). Sampling weights and regression analysis. *Sociological Methods & Research*, 23(2), 230-257.

Young, G., & Crush, J. (2019). Governing the informal food sector in cities of the Global South.
Hungry Cities Discussion Paper 30. <https://hungrycities.net/wpcontent/uploads/2019/04/DP30.pdf>
).